

<b>Zeitschrift:</b>	Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
<b>Herausgeber:</b>	Office fédéral de l'énergie
<b>Band:</b>	- (2014)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	"Les régions-énergie sont un exemple type de collaboration" : Interview
<b>Autor:</b>	Baumann-Hauser, Rudolf / Hirsbrunner, Sabine
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-643837">https://doi.org/10.5169/seals-643837</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «Les régions-énergie sont un exemple type de collaboration»

Il y a deux ans, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) lançait la phase pilote du projet Région-Energie, assurant par là à onze régions un soutien pour l'analyse et le développement de leur approvisionnement en énergie. Rudolf Baumann-Hauser était alors chef du service de l'énergie du canton de Lucerne. Il a observé et influencé le développement des régions-énergie dans ce canton.

**Monsieur Baumann-Hauser, vous avez contribué à la création de trois régions-énergie dans le canton de Lucerne (Surental, Entlebuch et Lucerne). Comment se présentait ce travail?**

Le coup d'envoi a été la décision prise par l'OFEN en été 2012 d'accepter nos trois régions, comme huit autres, dans la phase pilote du projet Région-Energie. Ce premier succès a bien sûr démultiplié notre motivation. Toutefois, avant même qu'il soit question du projet de l'OFEN, de gros efforts avaient déjà été entrepris à Lucerne pour promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation des sources d'énergie renouvelables. En 2011, le canton a lancé la stratégie «Offensive Energiestadt 2016» qui vise à ce que, d'ici 2016, toutes les communes soient membres de l'association «Cités de l'énergie» et que 80% d'entre elles obtiennent le label Cité de l'énergie. L'initiative de l'OFEN tombait donc à point nommé, et elle conforte nos objectifs stratégiques. Durant la phase pilote, la tâche majeure assumée par les trois régions-énergie consistait à recueillir l'intégralité des données énergétiques, qui sont un élément central pour faire le point de la situation et analyser le potentiel existant en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

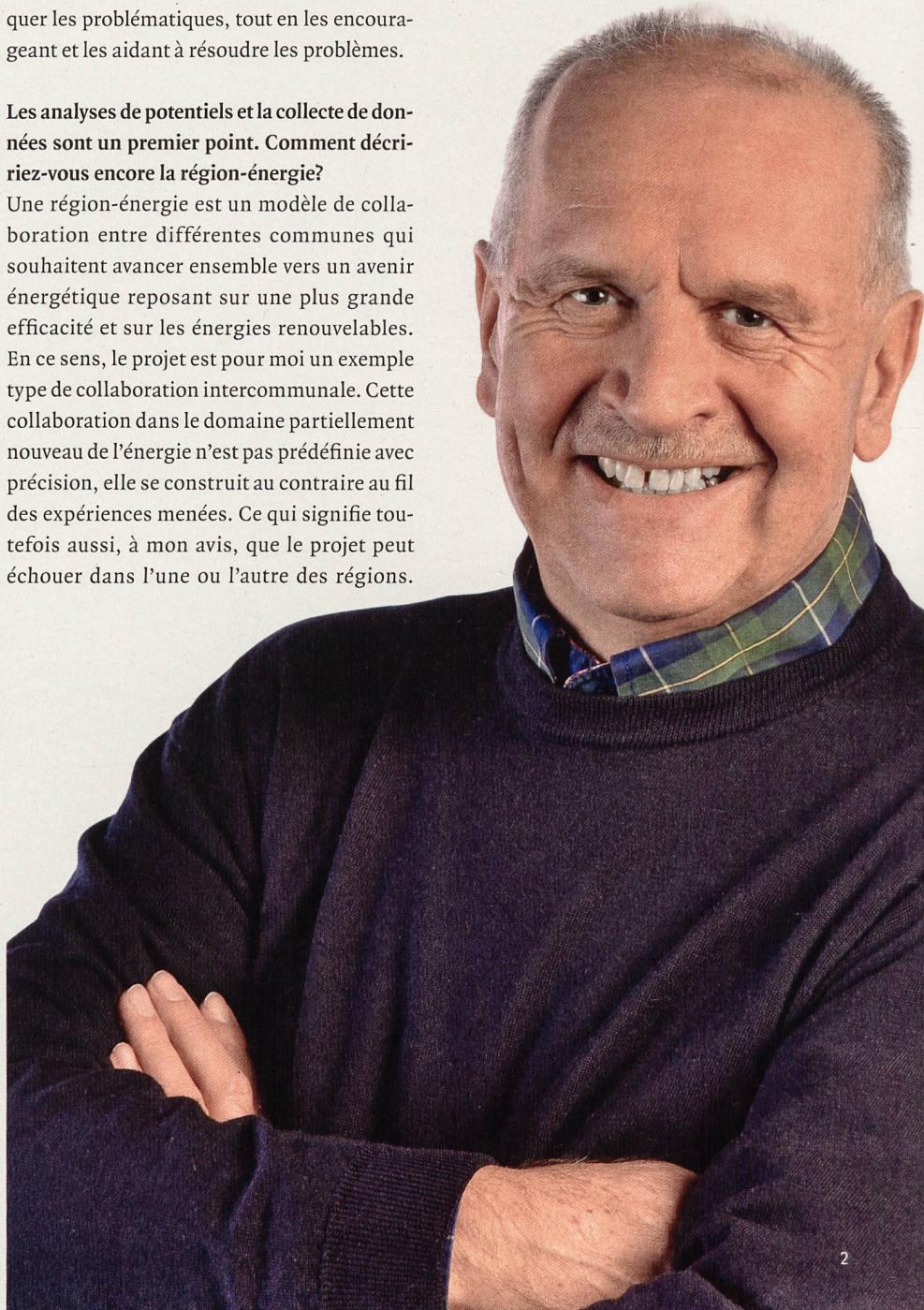
**Quelles ont été vos tâches durant cette phase pilote en tant que chef du service de l'énergie du canton de Lucerne?**

Le canton n'a joué aucun rôle formel durant le processus de candidature, ni durant la phase pilote. Mon réseau étendu de connaissances dans le milieu de l'énergie du canton m'a permis d'assister ponctuellement les communes qui déposaient une demande, notamment par des entretiens avec les conseillères et

conseillers communaux à qui je pouvais expliquer les problématiques, tout en les encourageant et les aidant à résoudre les problèmes.

**Les analyses de potentiels et la collecte de données sont un premier point. Comment décririez-vous encore la région-énergie?**

Une région-énergie est un modèle de collaboration entre différentes communes qui souhaitent avancer ensemble vers un avenir énergétique reposant sur une plus grande efficacité et sur les énergies renouvelables. En ce sens, le projet est pour moi un exemple type de collaboration intercommunale. Cette collaboration dans le domaine partiellement nouveau de l'énergie n'est pas prédefinie avec précision, elle se construit au contraire au fil des expériences menées. Ce qui signifie toutefois aussi, à mon avis, que le projet peut échouer dans l'une ou l'autre des régions.



Dans ce cas, il ne faudrait pas simplement en tirer une évaluation négative mais l'admettre comme partie intégrante de l'exemple type. Outre l'aspect supracommunal, il est essentiel que le projet ne reste pas à un niveau abstrait. Les régions s'intéressent aux mesures et aux activités concrètes qui aident à améliorer les chiffres relatifs à l'énergie collectés par leur intermédiaire durant la phase pilote. Le fait de quantifier la situation énergétique communale est très important aussi car cela permet d'évaluer les mesures prises et de prouver leur succès. C'est ce qui se passe maintenant dans la phase 2 du projet, à nouveau avec le soutien de l'OFEN.

**Quels ont été jusqu'à présent les plus grands défis à relever pour les trois régions-énergie?**  
J'ai eu l'impression que les objectifs de la phase pilote étaient placés extrêmement haut. Mais je dois préciser d'abord que la situation lucernoise est spéciale: en 2012, le canton ne disposait de données énergétiques d'aucune sorte à l'échelon communal. Par manque de ressources, ces données n'avaient jusqu'alors jamais été recueillies de manière systématique et nous démarriions tout juste, à ce moment-là, un projet à cette fin. Les régions ont donc dû, en l'espace de 14 mois, récolter des données énergétiques complètes afin de pouvoir utiliser l'outil «Région-Energie» pour le calcul de leur bilan énergétique et de leur bilan d'émission de CO<sub>2</sub>. Malgré le soutien du conseiller Région-Energie financé par l'OFEN, la collecte des données a été un travail lourd et intensif. Dans les très petites communes notamment, dont les ressources administratives sont minces, la démarche a parfois fait grincer

des dents et soulevé la question de la capacité future à financer le projet.

**Qu'attendez-vous de l'OFEN sur ce point?**  
Je considère très important que la Confédération indique clairement aux communes que le projet Région-Energie s'inscrit dans le long terme, et sa promotion aussi. L'élan immédiatement suscité par le projet peut s'essouffler très vite si le soutien et les moyens financiers ne suivent pas.

**Entre la Société à 2000 watts, le label Cité de l'énergie, les «smart cities» et les quartiers durables, il existe déjà différentes conceptions de politique énergétique destinées aux villes et aux communes. En quoi la région-énergie est-elle nécessaire? Quelles lacunes peut-elle combler?**  
La conception de région-énergie va surtout

**Dans le cadre de SuisseEnergie pour les communes, l'Office fédéral de l'énergie soutient la mise en place des régions-énergie depuis 2012. Dans quelle mesure les trois régions-énergie lucernoises ont-elles pu profiter de la collaboration avec la Confédération?**

Nous tirons un très grand profit des ressources financières apportées par la Confédération. De fait, planifier la future alimentation en énergie thermique durable au niveau communal et mettre en œuvre cette planification est un travail ardu et pénible, qui prend des années. Il nous faut pour cela de vrais professionnels, qui ont le savoir-faire technique approprié, qui savent communiquer et peuvent soutenir de manière adéquate les exécutifs communaux et les administrations locales. Ce n'est pas un travail qui se fait simplement le soir sur son temps libre ou à titre bénévole.

### **«Le projet Région-Energie est approprié pour fournir à de petites communes de Suisse l'assistance dont elles ont besoin pour aligner leur politique énergétique.»**

chercher les communes rurales, plutôt petites, comblant ainsi une grosse lacune. En effet, à beaucoup d'égards, les autres conceptions ne sont pas adaptées aux besoins des petites communes, ou n'y répondent qu'en partie. De plus, la région-énergie établit un lien avec la «commune à 2000 watts», une autre conception qui est à la portée y compris de communes de 500 habitants. Il me semble en outre très important que l'initiative vienne du niveau le plus bas, soit les communes. La collaboration est au cœur de cette approche, comme nous l'avons dit, et elle permet d'associer des ressources et d'obtenir ainsi en groupe ce qu'une commune seule ne serait peut-être pas de taille à atteindre.

**Concrètement, quelles mesures seront mises en œuvre maintenant, durant la phase 2, dans les trois régions-énergie du canton de Lucerne?**

Dans l'Entlebuch, un coup d'accélérateur est donné à la pose d'installations photovoltaïques et à la mise en place ou à l'extension de réseaux de chaleur au bois. Dans le Surental, une mesure a déjà été mise en œuvre: il s'agit d'une bourse à l'énergie où le courant écologique produit localement est commercialisé et vendu. Et dans la région de Lucerne, c'est la planification de l'alimentation en chaleur qui devrait avoir la priorité de la mise en œuvre.

**Pour beaucoup de gens, la politique énergétique est l'affaire de la Confédération et l'approvisionnement en énergie celle du secteur économique correspondant. Pour l'avenir de l'approvisionnement énergétique en Suisse, quelle est l'importance des conceptions à action locale ou régionale comme la région-énergie? Quelle place ont-elles dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération?**

La stratégie énergétique repose sur les exigences fondamentales de décentralisation, d'efficacité et de recours aux énergies renouvelables, des exigences dont l'application requiert de nombreux instruments différents. Le projet Région-Energie est approprié pour fournir à je-ne-sais combien de petites communes de Suisse l'assistance dont elles ont besoin pour aligner leur politique énergétique et leur approvisionnement en énergie thermique ou électrique sur la stratégie fédérale. Vous pouvez voir ça comme une liaison rassemblant toutes les initiatives individuelles d'entreprises, de spécialistes et de particuliers qui existent déjà aujourd'hui dans les communes et apte à leur donner une structure. Interview: Sabine Hirsbrunner

### **Biographie:**

Après des études d'ingénieur civil, Rudolf Baumann-Hauser a travaillé dans différentes entreprises de planification, de conseil et de construction dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. De 2005 à 2014, il a dirigé le secteur «énergie» du service de l'environnement et de l'énergie du canton de Lucerne et a notamment accompagné pendant cette période la mise en place des trois Régions-Energie du Surental, de l'Entlebuch et de Lucerne. Retraité depuis juin 2014, Rudolf Baumann-Hauser exerce à présent une activité de conseiller indépendant à Lucerne.